



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 13 MARS 2012, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Jacques Durand, président et maire de Saint-Jean-Baptiste
Madame Danielle Meunier, première vice-présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Yanik Maheu, deuxième vice-président et maire de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Lise Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Monsieur Bernard Gagnon, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Jean-Luc Halde, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Jean-Yves Labadie, conseiller de Beloeil
Monsieur Richard Ruest, conseiller d'Otterburn Park

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Benoit Dubord, vérificateur
Monsieur Pierre Wilson, conseiller 3^e substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011
7. Affectation des surplus de l'année financière 2011
8. Règlement sur la rémunération des membres du conseil d'administration — adoption
9. Permanence de Patrick Rioux – opérateur
10. Permanence de Benoît Girardin – opérateur à l'instrumentation et contrôle
11. Entente intermunicipale : Révision des pourcentages d'utilisation des conduites
12. Fourniture d'une pompe de 60 HP – adjudication de contrat
13. Programme d'économie d'eau potable 2012 – Réseau environnement
14. Compte-rendu de la rencontre du 22 février 2012 du comité technique de la RIEVR
15. Consommation d'eau pour les mois de janvier et février 2012
16. Divers
17. Interventions de l'assistance
18. Clôture de la séance



**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

No de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

12-03-008

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en déplaçant le point 6 avant le point 5 et en y ajoutant le point suivant :

- 16.1 Avis de présentation - Règlement numéro 20-12 - Création d'un fonds de roulement

ADOPTÉE

12-03-009

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2012

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 12-006 12-01-12 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice et chef de l'exploitation, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant que notre part totale de la ristourne pour l'année 2011 a été fixée à 3 223 \$.
- 12-007 20-01-12 Lettre de MONSIEUR JEAN-MARIE BEAUPRÉ, greffier intérimaire, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2011 de la Régie.
- 12-008 25-01-12 Lettre de MAÎTRE MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2011-384 nommant madame Danielle Meunier représentante pour siéger sur le conseil de la Régie et messieurs Gilles Plante, Claude Lebeuf et Pierre Wilson à titre de premier, second et troisième substitut.
- 12-009 25-01-12 Lettre de MADAME DANIELÈ POTVIN, secrétaire de direction, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2012 01 007 nommant monsieur Richard Ruest représentant pour siéger sur le conseil de la Régie et madame Ève Sapina à titre de substitut.
- 12-010 26-01-12 Lettre de MADAME CHANTAL BÉLANGER, technicienne en administration, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous transmettant un avis de recalcul du taux personnalisé. Ce dernier passe de 1,63 \$ à 1,62 \$.
- 12-011 10-02-12 Lettre de MAÎTRE SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2012 de la Régie.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

- 12-012 13-02-12 Lettre de MADAME MARLÈNE PERREAULT, agente au service à la grande entreprise et aux mutuelles de prévention, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous transmettant une copie de l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et aux modalités de calcul de ces taux (contrat) et l'attestation certifiant que la Régie est membre d'une mutuelle de prévention (certificat).
- 12-013 16-02-12 Lettre de MAÎTRE PATRICE BONNEAU, avocat, BÉLANGER SAUVÉ, nous transmettant cinq exemplaires de la transaction concernant le dossier de l'ozonation ainsi que la déclaration de règlement hors Cour qui sera produite à la Cour lorsqu'on aura retourné quatre des cinq exemplaires de la transaction dûment signés.
- 12-014 17-02-12 Lettre de MAÎTRE NICOLAS HÉON BOURGEOIS, avocat, BÉLANGER SAUVÉ, nous transmettant un exemplaire dûment signé des Reçu-quittance et Déclaration de règlement hors Cour pour clore le dossier opposant la Régie à Optimum Société d'Assurance inc. et au Centre Dentaire Bernier Legendre Gagnon Langlois.

12-03-010

POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011

ATTENDU QUE monsieur Benoit Dubord, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2011;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2011;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon
APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2011 de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Benoit Dubord, vérificateur.

ADOPTÉE

Monsieur Benoit Dubord quitte la salle.

12-03-011

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 12-02, du chèque numéro 15844 au chèque numéro 15925 et du bordereau numéro EDI582 au bordereau numéro EDI628, pour un montant total de 1 146 472,03 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

12-03-012

POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2011

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2011 de la Régie, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 347 215 \$;



Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2011, de 212 215 \$, soit et est versé aux municipalités membres conformément à la répartition établie par le vérificateur, monsieur Benoit Dubord comme annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le reste de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2011, de 135 000 \$, soit et est versé au surplus libre.

ADOPTÉE

12-03-013

POINT 8. RÈGLEMENT SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ADOPTION

ATTENDU QU'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le règlement numéro 19-12 intitulé « Règlement sur la rémunération des membres du conseil d'administration ».

ADOPTÉE

12-03-014

POINT 9. PERMANENCE DE PATRICK RIOUX, OPÉRATEUR

ATTENDU QUE monsieur Patrick Rioux a été engagé à titre d'opérateur à l'essai, le 28 juillet 2011;

ATTENDU QUE la période de probation pour tout nouvel employé est de 960 heures avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE ladite période de probation est complétée depuis le 25 février 2012;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de Patrick Rioux, a été réalisée par le directeur technique le 8 mars 2012;

ATTENDU QUE le directeur technique et le directeur général recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de Patrick Rioux;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yanik Maheu
APPUYÉ PAR Madame Lise Côté

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de Patrick Rioux à titre d'opérateur.

QUE ladite permanence soit et est effective à compter du 26 février 2012.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

12-03-015

POINT 10. PERMANENCE DE BENOÎT GIRARDIN, OPÉRATEUR À L'INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE

ATTENDU QUE monsieur Benoît Girardin a été engagé à titre d'opérateur à l'instrumentation et contrôle à l'essai, le 29 août 2011;

ATTENDU QUE la période de probation pour tout nouvel employé est de 960 heures avant d'établir la permanence;

ATTENDU QUE ladite période de probation est complétée depuis le 11 février 2012;

ATTENDU QUE l'évaluation, en vue d'établir la permanence de Benoît Girardin, a été réalisée par le directeur technique le 8 mars 2012;

ATTENDU QUE le directeur technique et le directeur général recommandent aux membres du conseil d'accorder la permanence de Benoît Girardin;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU D'accorder la permanence de Benoît Girardin à titre d'opérateur à l'instrumentation et contrôle.

QUE ladite permanence soit et est effective à compter du 12 février 2012.

ADOPTÉE

12-03-016

POINT 11. ENTENTE INTERMUNICIPALE – RÉVISION DES POURCENTAGES D'UTILISATION DES CONDUITES

ATTENDU QU'une entente intermunicipale est intervenue entre les municipalités membres de la Régie en juin 2003;

ATTENDU QUE ladite entente prévoit à l'article 13.3 que les capacités maximales de consommation, fixée à l'annexe 4, doivent être révisées tous les trois (3) ans afin de refléter le fonctionnement réel du réseau;

ATTENDU QUE les consommations maximales apparaissant à l'addenda numéro 2 et 2a de l'entente étaient basées sur les consommations des années 2006, 2007 et 2008;

ATTENDU QUE la révision doit s'effectuer sur la base des consommations des années 2009, 2010 et 2011 et s'appliquer pour les trois (3) années subséquentes;

ATTENDU QUE le projet d'addenda numéro 3, reflétant l'annexe 4 révisée le 19 janvier 2012, a été soumis aux membres du Conseil qui s'en déclarent satisfaits

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier

APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU D'adopter l'addenda numéro 3, révisant l'addenda numéro 2a de l'entente intermunicipale de la régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu datée de juin 2003, tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

12-03-017

POINT 12. FOURNITURE D'UNE POMPE 60 HP – ADJUDICATION DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre (4) entreprises pour la fourniture et l'installation d'une pompe de 60 HP;

ATTENDU QUE sur les 3 soumissions reçues, la soumission d'Usi-Pompes inc. est la plus basse soumission conforme;



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE ces travaux sont prévus au budget d'exploitation 2012 et qu'une somme de 45 000 \$ a été prévue à cette fin;

ATTENDU QUE l'estimation du coût des travaux par la Régie est de 45 000 \$ plus les taxes

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Usi-Pompes inc. concernant le projet 2012-01 « Fourniture d'une pompe 60 HP », d'une somme de 49 269,09 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme.

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

12-03-018

POINT 13. PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2012 - RÉSEAU ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la Régie a reçu une offre d'adhérer au Programme d'économie d'eau potable 2012 de l'organisme Réseau Environnement;

ATTENDU QUE la Régie adhère au Programme d'économie d'eau potable depuis l'an 2004;

ATTENDU QUE la Régie doit promouvoir l'économie d'eau potable, et ce, sur tout son territoire;

ATTENDU QUE le rapport quantitatif de fin de campagne (édition 2011) déposé par le Réseau environnement faisait état des moyens et des actions présents tout au long de la campagne de 2011 pour répondre et sensibiliser la population;

ATTENDU QU'en 2011, 83 municipalités ont adhéré à la campagne;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier

APPUYÉ PAR Monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU QUE la Régie adhère au Programme d'économie d'eau potable 2012 de l'organisme Réseau environnement.

ADOPTÉE

12-03-019

POINT 14. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 22 FÉVRIER 2012 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier

APPUYÉ PAR Madame Lise Côté

ET RÉSOLU QUE ce conseil accuse réception du compte-rendu de la réunion du 22 février 2012 du comité technique de la RIEVR.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 15. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2012

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de janvier et février 2012 sont joints au présent point.

**AVIS DE
MOTION**

POINT 16.1 AVIS DE PRÉSENTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 20-12 – CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT

Monsieur Yanik Maheu donne un avis de présentation indiquant qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement pour la CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT portant le numéro 20-12.

POINT 17. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de Saint-Basile-le-Grand, s'enquiert des coûts de la soude caustique.

12-03-020

POINT 18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Danielle Meunier
APPUYÉ PAR Monsieur Yanik Maheu

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 58 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Jacques Durand
président



**Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau
de la Vallée du Richelieu**

No de résolution
ou annotation

